

«Réalité sur l'état de la piscine»

BASSINS Contrairement aux affirmations trompeuses exprimées dans les lignes de ce quotidien par le municipal Mazzariol («La Côte» du 29.09.2021), les comptes communaux à la fin de l'exercice précédent prévoyaient un fonds de 140 000 francs affecté à la piscine et un autre de 240 000 francs pour le Réseau d'accueil de Bassins.

Ces fonds avaient pour objectif de permettre aux nouvelles autorités de pouvoir planifier l'avenir en toute sérénité.

Les travaux d'entretien des infrastructures de la piscine avaient été planifiés sur cinq ans et non sur un exercice comme faussement mentionné par le municipal en question.

Ces comptes ont été acceptés

par le Conseil communal et un des nouveaux membres de l'exécutif était à cette époque membre de la commission des finances.

Ainsi, la tentative de la part de la nouvelle équipe de camoufler l'absence de plan de législation par des déclarations alarmistes et démagogiques ne trompera pas les Bachenards longtemps.

Il serait peut-être temps que les nouvelles autorités définissent clairement leur vision de la gestion communale pour les cinq prochaines années, car à ce jour aucune communication dans ce sens n'a été proposée aux citoyens de Bassins.

LORENZO MERLANTI

BASSINS